

PARIS<sup>7</sup> le 2 Mai 1923

Monsieur le Ministre des Colonies

P A R I S

Réf: 69671  
DLT/JL

Voyage CASABLANCA - DAKAR -

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que les travaux de préparation du raid aérien CASABLANCA - DAKAR étant terminés, nous sommes à la veille de passer à la réalisation de notre projet.

En portant ces faits à votre connaissance, nous vous prions, faisant appel à votre haute bienveillance, de vouloir bien intervenir directement auprès de Monsieur le Gouverneur Général de l'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, pour que notre Chef de Mission, M. ROIG, trouve auprès des différentes autorités françaises de la MAURITANIE et du SENEGAL, l'aide et l'appui qui lui permettront de mener à bien sa tentative.

En vous remerciant des précieux encouragements que vous avez bien voulu témoigner à notre Entreprise, Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments très respectueusement dévoués.

LIGNES AERIENNES LATECOERE  
Cie GENERALE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES  
BUREAUX DE PARIS

PARIS le 27 Avril 1923(BLT/JL)

-:-  
NOTE POUR L.A.L. EXPLOITATION ( 1086/2 )

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

ASSURANCE RAID DAKAR -

Nous vous prions de vouloir bien nous adresser les noms  
des mécaniciens ~~pm~~ qui participeront au raid sur DAKAR.  
Ce renseignement nous est nécessaire pour l'assurance.

fl

NOTE POUR PARIS

-:-:-:-:-

N° 4906  
EX-MK/AD



ASSURANCE "RAID DAKAR"

*Reçu le 10 MAI 1923*  
*Réponse le 10 MAI 1923*  
En réponse à votre note n° 1086/2, nous vous informons  
que les mécaniciens qui doivent participer au raid de Dakar  
sont :

LEFROIT Paul - BONNOR Arsène

De plus le<sup>s</sup> mécanicien MONTAUBIN Lucien est désigné  
pour le voyage du Lioté à Las Palmas, pilote Navarro .

TOULOUSE LE 30 AVRIL 1923  
Le Chef d'Exploitation,

✓ ↗

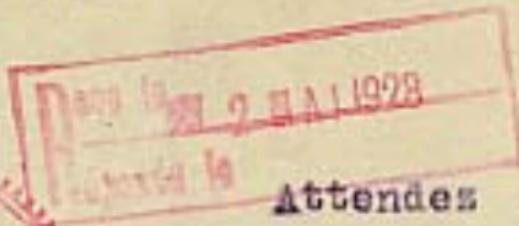
*Paris*

*Cette fois  
Maroc*

CASABLANCA

URGENTE

Latécoère Roig



Attendez stop Vous fixerai date départ.

Massimi



*J. M. L.*

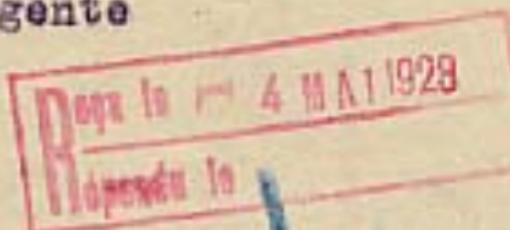
*1<sup>er</sup> mai 1923*

Copie pour Paris

Urgente

C A S A B L A N C A

M a r o c



L a t é c o è r e

1<sup>er</sup> mai 1923



AUTORITES RIO AVISEES POUVEZ PARTIR DEMAIN STOP

TELEGRAPHIEZ ARRIVEE CHAQUE ESCALE STOP RETOUR

ATTENDREZ CAP JUBY AMPHIBIE NAVARRO MASSIMI

PAK

RENTRANT CANARIES

Massimi

P.T.

URGENT

AEROSLATECOERE

MADRID

ENTENDU PRIERE DONNER ROIG TOUS ORDRES ~~ET~~ CONCERNANT VOYAGE

LATECOERE

-----  
PARIS 182 Boulevard Haussmann 1er Mai 1923

*Parc 7615  
JP*



Dans les télégrammes émis en ces lettres romaines par l'appareil télégraphique, le premier numéro qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à moins que la service de la correspondance privée par le télégraphe. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)

Timbre

à date



ORIGINE	NUMERO	NUBRE DE MOTS.	DATE	HEURE DE DEPOT.	MESURES DE SERVICE
---------	--------	-------------------	------	--------------------	--------------------

= CASABLANCA MC 1 15 1 18,55

1<sup>er</sup> mai 1923

MISSION PRENDRA DEPART JEUDI TROIS MAI CINQ HEURES DONNERONS  
NOUVELLES CHAQUE ETAPE - ROIG

LATECOERE

urgent

passé par téléphone

CASABLANCA

~~URGENT~~ N'ATTENDEZ PAS GUERIN PARTEZ SANS PASSAGER STOP TELEGRAPHIEZ  
DE TOUTES ESCALES

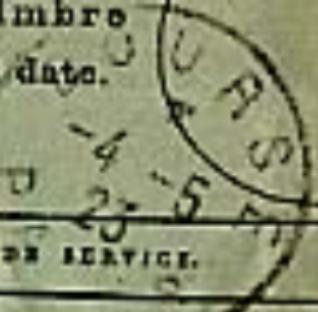
LATECOERE

LE 2 MAI 1923



Dans le service intérieur et dans 54 missions avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des calibres de 0 à 24.

Timbre  
à date.



L'Etat n'est assuré d'aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. [Loi du 23 novembre 1863, art. 6.]

ORIGINE.	NOMBRE.	NOUVELLE DE NOTE.	DATE.	NUMÉR DU MÉTROP.	MENTIONS DE SERVICE.
= CASABLANCA MAROC	47	12	2	1930	
= AI AUTORISE LOUIS A REMPLACER GUERIN POUR REPORTAGE PRESSE =					
901G =					
2 mai 1933					

## Indications de service.

Télégramme communiqué.

16 juil.

MP.... — Remettre en mains propres. OUVERT= Remettre ouvert.

N° \_\_\_\_\_.

220 | 4

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Timbre  
à date,

23-5

CENTRAL

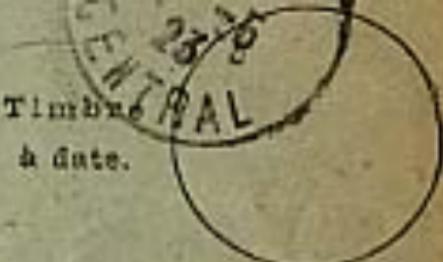
L'état n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

ORIGINE.	NOMBRE	SOMME DE MOTS.	DATE.	RECRÉ SE RÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
AGADIR 579-16-3-13H					3 mai 1923
MISSION ROG LATECOÈRE ATTERIT 9H15 REPART 11H15 SANS INCIDENT - ROIG					

84/2

Dans les télegrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots télécrits, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.



Timbres  
FRANCAIS  
à date.

L'Etat n'est assuré d'aucune responsabilité relative au service de la correspondance préférée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

DEPOTÉ.	NOM DE LA. EX. NOME.	NUMERO DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DEPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
- CABOJUBY	R-14-32-39-17H				3 NOV 1923
TROIS APPAREILS MISSION ARRIVES JUBY SANS INCIDENT DE ROUTE					
MAIS HORAIRES TROP SERRE AUX ESCALES PARTIRONS DEMAIN AUBE ET					
ESSAYERONS GAGNER DAKAR MEME JOUR EXCELLENT ACCUEIL AGADIR ET					
JUBY - ROIG					

DAKAR 15 h 45.  
Reçu à 18 h 20.

Avr 1923

Gouverneur Général DAKAR, à Résident Général du Maroc.

No-136-Suis avisé deux avions Latécoère retardés par brume  
sont arrivés ce jour RIO DE ARO à 11 heures 15 et 12 heures .Pensent  
arriver ce soir à PORT ETIENNE à 17 heures où passeront la nuit .  
Feront demain trajet PORT ETIENNE SAINT LOUIS DAKAR,sans escale à  
FERRET,-

(Signé = OLLIVIER) --

Ce -jourt copié le  
radio que m'envia la Résistance,  
je l'ai téléphoné immédiatement  
à votre représentant l'autre  
à Casablanca.



Dans les télégrammes imprimés en caractères minuscules par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le numéro de mots écrits, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 23.

L'Etat n'est pas tenu de prendre responsabilité à rétention de service de la correspondance prélevée par le courrier télégraphique. (Loi du 29 novembre 1890, art. 6.)



Timbre  
à date,  
5 - 6  
CENTS

ORIGINE	NOM DU LIEU D'ORIGINE	NOIR EN ROUGE	DATE	HEURE DE DÉPÔT	MENTION DE SERVICE
RIO DE ORO	22 49 40 15 <sup>H</sup> TELSF				4 NOV 1923
DELRIEU CUEILLE ARRIVES RIO DE ORO PORTEMENT GENES PAR BRUME AU SOL STOP SANS NOUVELLES HAMM QUI EST SANS DOUTE ENVIRONS PSEGUILLE MASQUEE PAR BRUME FERONS RECONNAISSANCE EN ALLANT P ETTIENNE REGION NON DANGEREUX BONNE TERRAINS PARTOUT SERONS PORT ETIENNE CE SOIR SERONS DAKAR DEMAIN MATIN 8:00 X					

Rec'd by E. Mai 21 Nov 1923

taxis, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Timbre  
à date.

L'Etat n'est pas tenu à accepter la responsabilité du retrait du service de la correspondance précisée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)



ORIGINE.	NOM DE LA LIAISON.	NUMÉRO DU MÉTAL.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	VILLE DE SERVICE
				4 mai 1923	PARIS

= PORT ETIENNE 110 10 . 4 20H = VIA RADIO PORT ETIENNE DAKAR =

= ARRIVÉE PORTETIENNE 19,30 PARTONS DEMAIN SAINTLOUIS DAKAR =

= ROIG =

*free*  
Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'échelle de dépôt est  
indiquée au moyen des chiffres de 0 à 3.

TIMBRES  
à date

L'Etat n'est assuré d'aucune responsabilité à raison du service de la correspondance précis par la voie  
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1860, art. 6.)



ORIGINE.	SURFACE.	NOMBRE DE NOTES.	DATE.	HORAIRE DE DÉPÔT.	RELATIONS DE SERVICE.
----------	----------	---------------------	-------	----------------------	-----------------------

DAKAR 59-13-6-11/20 = VDAKAR =  
DELRIEU HAN ARRIVES DAKAR BONNES CONDITIONS A PRES DEPANNAGE  
CAP BARBAS = RDIG

*Arrivé au che... 1923  
30*

L'Etat s'est soumis à une responsabilité à moins du recours de la correspondance privée par le télégraphe. [Loi du 29 novembre 1850, art. 6.]

ORIGINE.	NUMÉRO.	BUREAU DE RECV.	DATE.	BUREAU DE RÉC'DT.	MÉTIERS DE SERVICE.
= IAKAR 311 25 5 19H15 = VIADAKAR =					

= LA PARTIE EST SAGNEE STOP CUEILLI ROIG DAKAR AVEC COURRIER  
 STOP DE LR IEU HAMM ST LOUIS REJOINDRONT DEMAIN MATIN ACCUEIL  
 ENTHOUSIASTE SALUT A TOUS = ROIG

Les numéros indiquent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est  
indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Timbre  
à date.

-5  
3

CH 1923

L'Etat s'est soumis à aucune responsabilité à raison du retard de la livraison de la correspondance prisée par le télégrapheur. (Loi du 29 novembre 1860, art. 6.)

ORIGINE.	NUMÉRO.	Nombre de mots.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENSES DE SERVICE.
----------	---------	--------------------	-------	--------------------	--------------------

RABAT AVIATION 61004 9 7 8H -

CH 1923

TOUS ARRIVES DAKAR BRAVIO AFFECTUEUSE ACCOLADE - CHEUTIN =

ORIGINE	NUMERO.	SOMME DE MOTS.	DATE.	RELIS DE REPOZ.	SECTION DE SERVICE.

TELE CASABLANCA MC 8-21-5-95.

PREVE NEZ IMMEDIATE MENT PRESSE QUE MISSION LATECOERE ATTEINT  
HEURE USEMENT DAKAR AFRES DEUX JOURS MARCHE MALGRE  
BRUME VENT CONTRAIRE = MASSIMI =

Gouvernement Général  
de l'Afrique Occidentale  
Française

Dakar, le 10 Mai 1923

La première marche  
est gagnée nous mettons  
tout en œuvre pour gagner  
la seconde -  
Notre partie va tout faire

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à moins du recours de la correspondance privée par la voie  
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

ORIGINE.	NOM DU RECIPIENT.	NOUVELLE DE MOTE.	DATE.	BUREAU DE RÉCEPTION.	MENTION DE LA VOIE.
----------	----------------------	----------------------	-------	-------------------------	---------------------

AMPLIATION DAKAR 198-8-8-11120 = VDKR =

8 moai 1923

= DEPART FIXE JEUDI DIX = 301G =

Indications de service.

M \_\_\_\_\_

N \_\_\_\_\_

990

= LA FECOERE PARIS =

qu  
te  
t  
D  
india

L'Etat autorise à toutes personnes physiques ou morales à correspondre privée par le voie  
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1868, art. 6.) facteur doit être correspondance privée par le voie  
de télégraphe.

Timbre  
à date.



ORIGINE.	NUMÉRO.	NOUVEL LE NUM.	DATE.	HEURE DE ARRIV.	MÉTIERS DE SERVICE
----------	---------	-------------------	-------	--------------------	--------------------

: 19 AGADIR 738 11 10 16H45 :

10 octobre 1923

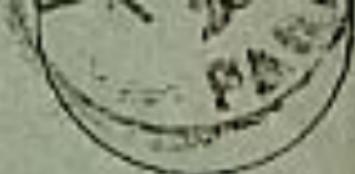
CASA AGADIR 3 HEURES SANS DIFFICULTES REPART DANS JUBY = MASSIMI

la

LE PORT EST GRATUIT. Le facteur fait diligemment à ce que

à date.

L'État s'est soumis à une responsabilité à raison du service de la correspondance privée par le télégraphique. (Loi du 29 novembre 1859, art. 6.)



0701. [Rec. 321.45] - 1/21/1923 Rec. 777.

1	CABOJUBY 106 35/34 10 16H	DATE	NOMS DESSINÉS	MENSES DE SERVICE.
				—
BIEN ARRIVES APRES TROIS HEURES QUINZE STOP COLONEL BENS				
— ET SES OFFICIERS PARTICULIÈREMENT AFFECTIONNÉS STOP APRES				
PRECAUTIONS AFIN EVITER SURPRISES STOP ATTENDONS MISSION				
LA NOCERE ET NAVARRO DOY ARRIVE ESPEREE TONS AFFECTIONNÉMENT				
: BE-PPO ==				
10 mars 1923				

ORIGINE.	NUMERO.	SOMME DE MOTS.	DATE.	RETRÉ <sup>E</sup> EXÉCUTÉ.	MENTIONS DE SERVICE.
					18 juillet 1923

= RADIO PORTE LIENNE 5 16 13 15<sup>H</sup> DAKAR RADIO =  
 BELRIEU HAM PARTIS SUR CISNEROS DIMANCHE QUINZE HEURES  
 CUEILLE RESPE TERERT ATTENDONS CISNEROS = RUIG =

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. [Loi du 29 novembre 1850, art. 6.]

ORIGINE.	NOMÉRON.	NOUVELLE DE MOTS.	DATE.	RETUR NE DÉPÔT.	MÉTIERS DE SERVICE.
RIOORO	70 25 14 12H30				11 aout 1913
CUEILLE LOUIS BONNARD RESTES PROBABLEMENT TERER SANS NOUVELLES DEPUIS TERERT SAMEDI 15 HEURES ROIG DELRIEU HAMM QUITTERONT RIOORO LUNDI SEPT HEURES ROIG =					

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par le télégraphique. (Loi du 29 novembre 1910, art. 6.)

15

ORIGINE	STATION	NOMBRE DE MOTS.	DATE	TYPE DE SERV.	VENTIONS DE LA TRAVERSEE
CA BOJUBY	336, 20, 15, 9H		15 MAI 1923		

ATTENDONS CAP JUBY AVION TUILLE AVANT REPARTIR SUR CASA  
STOP COMMUNIQUEZ JUBY ROUTES NOUVELLES SUR CUEILL NAVARRO

- RCIG

Indications de service.

M \_\_\_\_\_ LA FÉCOÈRE PARIS

N° \_\_\_\_\_

34  
2

1/2

Timbre  
à date.



LE POINT EST GRATUIT. Le facteur doit délivrer un récépissé à chaque  
lorsqu'il est chargé de remettre une taxe.

A DÉCHIRER

bois

ORIGINE.

RELÉGUÉ.

MÉTIERS DE SERVICE.

LAS PALMAS 24 13 18 12 H

18 Fév 1923

Prix 75c.

REÇU NOUVELLES, LA FÉCOÈRE SERA I JUBY DIMANCHE MATIN

REPATERA I AUSSITOT CASA, MASSINA,

PARIS 22 MAI 1923  
Récepteur

CONFIRMATION DE NOTRE TELEGRAMME POUR TOULOUSE

du 18 MAI 1923

9952  
URGENT

GUEILLE SAINT LOUIS REJOINDRA PAR MER STOP MONSIEUR MASSIMI  
TENERIFFE ROIG DELRIEU HAMM CAP JUBY REJOINDRONT TOUS CASA  
LE 20 .

PAUILLAC

PB



Le premier indique le nom du lieu où une partie de la collection a été déposée, le second indique le nombre de volumes, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépit et au moins des chiffres de 0 à 21.

Timb  
a gat

2083

s'est soumis à aucune responsabilité en cause de service de la correspondance privée par laquelle. (L. n. du 29 novembre 1850, art. 6.)

LA PALMA 120 16 19 18H30- VCA DTRE

AVONS EXCLUSIVITE POUR ETABLISSEMENT LIGNE PENDANT UNE ANNEE

STOP ARRIVERAI JUBY DEMAIN MATIN , MASSINI = 1

Dans les télexes émis par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Timbre  
à date.



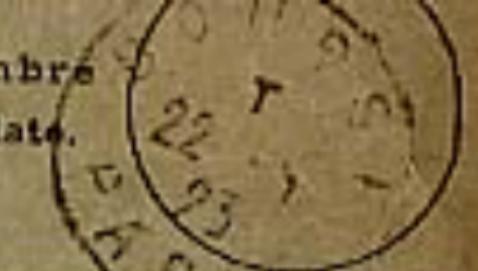
L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité du rejet ou de la correction de la correspondance privée par le télégraphe. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

ORIGINE.	BUREAU.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	Mentions de service.
DDD CASABLANCA	14 - 17 - 21 - 22 H 45 =				21 NOV 1923
= HAMM ARRIVE CASABLANCA	21 HEURES 10 STOP				MASSIMI VANNIER
MOGADOR RENTRERONT MARDI MATIN	= PAUILLAC				

Les autres désignent la date et l'heure de départ.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

**Timbre**  
à date.



*L'Etat n'est assuré à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la poste télégraphique.* (Loi du 29 novembre 1886, art. 6.)

ORIGINE	SURFACE	NOMBRE DE PILOTS	DATE	HEURE DE PARTIE	INTEGREES DE SERVICE
19 - DU CASABLANCA MAROC	13 22 22	10H55-			
MISSIONS LATENTES DAKAR & CANARIES TOUTES RENTREES AU COMPLET					
CASABLANCA MISSIONS RESPECTIVES HEUREUSEMENT TERMINEES STOP					
INFORMER PRESSE MASSIEMI =					
22 NOV 1923					

Indications de service.

RP.... = Réponse payée.

TC.... = Télégramme collationné.

MP.... = Remettre en mains propres.

JOUR... = Remettre seulement pendant le jour.

OUVERT = Remettre ouvert.

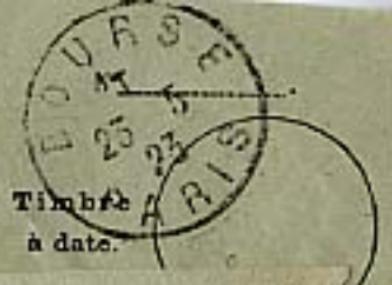
Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'expédition est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Il est

Timbre à date.

? CASABLANCA MAROC 160 62 23 11H10  
A L HOMME AU CHEF AU BON FRANCAIS PIERRE LATECOERE L AERQ  
CLUB DU MAROC LA PRESSE DU MAROC REUNIS A L OCCASION DE LA  
REUSSITE DE CASA DAKAR CASA CANARIE ET MARSEILLE ALGER  
ENVOIENT L HOMMAGE DE LEUR ADMIRATION RECONNAISSANTE =  
MASSIMI ROIG COLLET CARETTE BOUVET LAFONTAINE PIGEONNET  
BILLECARD WILMS STEVENIN ABASCAL FLANDRIN DELRIEU PAULIAC  
HAMM VANNIER JULIEN PAYAN = BOUCHARD =

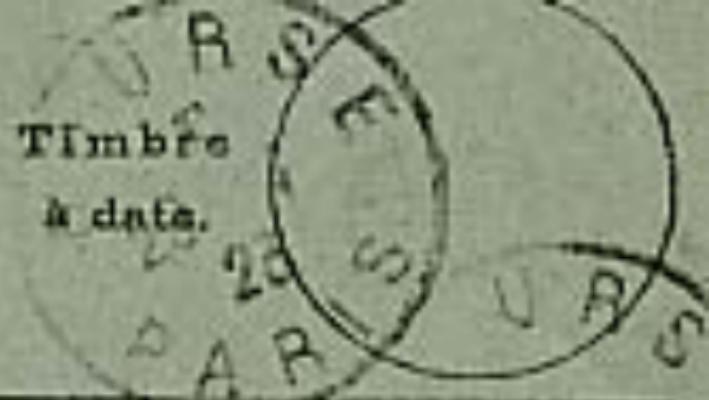
23 mai 1929



*80*  
Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à moins de la correspondance privée par le voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)



ORIGINE	N° ORDRE	MOULTE DE MOTS.	DATE	HEURE DE DEPOT.	MENTIONS DE SERVICE
---------	----------	--------------------	------	--------------------	---------------------

CASABLANCA MAROC 79 8 28 11 H

= URGENC E VIRER QUINZEMILLE CAISSE MISSION = R016

28 avril 1923

SOUSS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
DE L'AÉRONAUTIQUE  
ET  
DES TRANSPORTS AÉRIENS.

BUREAU DU  
CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

TÉLÉPHONE: SÉGUR | 68-58  
| 72-86  
| 66-70

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE:  
SÉCRÉTAÉRO.

N°

1012  
B.C.

Paris, le

7 MAI 1925

192

37, Avenue Rapp (7<sup>e</sup>).

Cher Monsieur,

Je vous remercie vivement du télégramme que vous m'avez fait envoyer pour m'informer du succès obtenu par votre premier essai de transport aérien de CASABLANCA à DAKAR.

Je vous félicite très chaleureusement et très cordialement de cette prouesse qui fait le plus grand honneur à l'Aviation Française en général, et à votre Compagnie en particulier.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LE SOUS-SECRETAIRE D'ÉTAT  
de l'Aéronautique  
des Transports Aériens

Monsieur LATÉCOÈRE Directeur  
de la Compagnie Générale d'Entreprises  
Aéronautiques  
182 Boulevard Haussmann, 182  
-PARIS-

ANDRÉ WATEAU

Paris le 7 Mai 1923

Docteur en Droit.

Avocat de 1<sup>re</sup>. Instance

Successeur de M<sup>e</sup> PELLETIER

44, Rue de la Chancerie d'Antin

— + —  
TEL TRUDAIN 14-16

Mon Cher Ami,

J'ai suivi avec anxiété et intérêt le voyage de Dakar, la presse m'a appris ce matin, le succès triomphale remporté.

Je vous féliciterais, si vous n'aviez habité l'aéronautique à des succès étonnantes, je me borne donc à m'associer de tout mon cœur à votre joie et à me réjouir avec tous ceux qui aiment l'aéronautique Française.

Bien à vous, "mon Cher Ami,

*Watteau*

M. Latécoère\*

MINISTÈRE  
DES COLONIES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ.

DIRECTION DES  
SERVICES MILITAIRES

4<sup>e</sup> BUREAU

LE GOUVERNEMENT DES COLONIES

23 MAI 1923

658/4

LE MINISTRE DES COLONIES  
à Monsieur LATECOÈRE, Ingénieur,  
182 Boulevard HAUSSMAN.

P A R I S .

Monsieur,

En vous accusant réception de vos diverses communications à ce sujet, j'ai l'honneur de vous adresser mes vives félicitations pour le succès du voyage de Casablanca à Dakar qu'ont accompli trois avions appartenant à votre compagnie.

La réussite de cette tentative nous permet d'envisager l'établissement d'une liaison régulière par l'air entre la Métropole et le Chef-lieu de l'Afrique Occidentale Française, liaison qui aidera certainement au développement de ce Groupe de colonies.

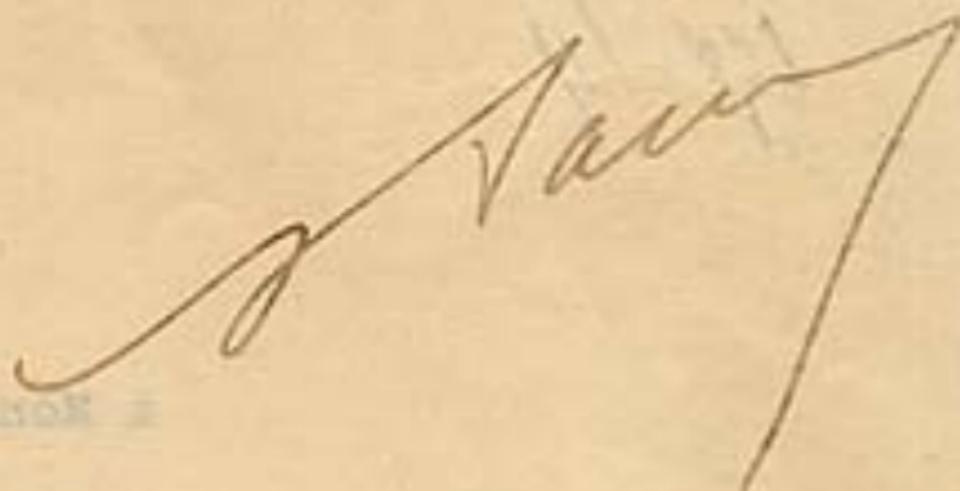
Je vous serai reconnaissant de vouloir bien me tenir au courant de tous les projets de votre compagnie intéressant nos possessions outre-mer, projets p.

Je donne dans ce sens les instructions nécessaires

Je vous prie de transmettre à vos pilotes et

aux organisateurs du voyage mes félicitations, et

d'agréer Monsieur, les assurances de ma parfaite  
considération.



Ligne Aérienne CASABLANCA - DAKAR

-----  
Inaugurée les 3,4 & 5 Mai 1923 par une mission composée de 3 avions respectivement pilotés par

Mrs HAMM

CUEILLE

DEIRIEU

avec, comme passagers

Mrs ROIG, Chef de Mission

Louis, Rédacteur à la Vigie Marocaine

BONNARD & LEFROIT mécaniciens.

Longueur totale du parcours : 2.765 Kilomètres

1ère Etape	CASABLANCA AGADIR par MOGADOR	470 Kms
2ème -	AGADIR CAP JUBY	495 -
3 - -	CAP JUBY - RIO DE ORO(Villa Cisneros)	610 -
4 - -	RIO DE ORO - PORT ETIENNE	380 -
5 - -	PORT ETIENNE M' TERERT	450 -
6 - -	M'TERERT DAKAR par Saint LOUIS	360 -

Le tracé par la côte, qui assure entre les différents points habités une liaison jusqu'alors inexistante, écarte toute erreur de parcours et permet, en outre, un ravitaillement par mer relativement aisé.

En dehors des aéroplaces de CASABLANCA, AGADIR, CAP JUBY, RIO DE ORO, PORT ETIENNE, M'TERERT & DAKAR qui fractionnent le

# LIGNES AÉRIENNES LATÉCOÈRE

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ENTREPRISES AÉRONAUTIQUES

182, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS

parcours - l'organisation de la future ligne tenant compte de la nature particulière de la région survolée a prévu entre chacune des escales précitées un certain nombre de terrains de secours (une trentaine environ) qui jalonnent la ligne.

L'installation de la T.S.F. sur tous les avions et sur tous les terrains d'escales et de secours permettra d'assurer une liaison permanente et indépendante d'un bout à l'autre de la ligne.

Les renseignements tirés du voyage d'inauguration permettent d'espérer que les 3.000 Kilomètres seront régulièrement franchis en 20 heures environ.

Par son raccordement à l'artère CASABLANCA TOULOUSE, cette nouvelle ligne mettra DAKAR à 3 jours 1/2 de PARIS.-